

CARACTERISTIQUES GENERALES

A / L'IMMEUBLE : STRUCTURE ET RESEAUX

1 INFRASTRUCTURE

1.1 FOUILLES

Décapage général du terrain.

Fouilles en pleine masse pour le sous-sol pour la réalisation de l'ensemble des bâtiments.

Fouilles en rigoles ou en puits pour fondations selon études béton.

1.2 FONDATIONS

Fondations par semelles filantes ou isolées adaptées aux caractéristiques du terrain.

Section et dimensionnement selon études béton.

2 MURS ET ENDUITS

2.1 MURS DU SOUS-SOL

Murs : En béton banché ou agglomérés de ciment suivant étude béton armé. Un drainage périphérique avec protection des murs sera étudié suivant nécessité du terrain.

2.2 MURS DE FACADES (élévation)

Murs : Maçonnerie en aggloméré de 20 cm ou béton banché suivant étude de structure

Enduit extérieur sur maçonnerie: Monocouche projeté mécaniquement en finition grattée fin. Coloris au choix de l'architecte.

Isolation thermique et phonique: Doublage intérieur des murs, pour les parties habitables par panneaux composés d'une plaque de plâtre et isolant suivant étude thermique.

2.3 MURS PIGNONS

Idem 2.2

2.4 MURS DE REFENDS ET SEPARATIFS

Murs séparatifs entre logements et dégagements communs : Murs en béton armé suivant étude béton. Isolant acoustique et thermique type Doublissimo ou équivalent suivant étude thermique.

Murs séparatifs entre logements et cage d'escalier, cage d'ascenseur, locaux communs : Murs en béton armé suivant étude béton avec doublage isolant.

2.5 SEUILS ET APPUIS BETON

Seuils et appuis des baies en façade : En béton moulé sans débord avec glacis au mortier de ciment lissé.

Finition pour la fenêtre et porte fenêtre par bavette en aluminium laqué blanc.

2.6 GARDES CORPS BETON, CASQUETTES, POTEAUX ET EDICULES DIVERS

Garde corps des terrasses et balcons : Garde corps en béton armé cintrés ou non suivant plan et de dimension selon étude béton y compris joints de fractionnement. Finition par deux couches de peinture type PLIOLITE satinée à haute résistance. Teintes au choix de l'architecte.

Casquettes : Au-dessus de certains balcons et terrasses. En béton armé selon étude béton recevant une peinture idem garde corps.

Poteaux : En béton armé recevant une peinture idem garde corps.

Edicule ascenseur en terrasse : Edicule ascenseur en béton armé selon étude béton recevant une peinture ou un enduit de façade.

3 PLANCHERS

3.1 PLANCHERS BAS* DU SOUS-SOL

* Plancher au contact des pieds

Zone habitations : Dallage béton sur tout venant de carrière compacté suivant étude béton. Tous les dallages comprennent une isolation thermique en sous face.

Zone parkings : Tout venant compacté ou dalle béton recevant un complexe d'enrobé suivant étude.

3.2 PLANCHERS BAS DES ETAGES COURANTS

Etages courants des logements, paliers d'escaliers et terrasses : Pré dalles ou dalles pleines en béton armé de 20 à 23 cm selon étude béton.

Isolation thermique et phonique (planchers mitoyens avec des volumes non chauffés ou sur l'extérieur) : Réalisation d'une isolation pour protéger les volumes habitables soit ; par plaques isolantes, par flochage ou par un complexe d'étanchéité intégrant l'isolant, selon les prescriptions techniques applicables.

Chape fluide sur logements : De 3 à 4 cm d'épaisseur selon étude avec une mise œuvre sur isolant phonique souple.

3.3 PLANCHERS BAS DES TOITURES TERRASSES

Terrasses inaccessibles : Pré dalles ou dalles pleines en béton armé de 20cm selon étude béton, destiné à recevoir un complexe d'étanchéité.

4 ESCALIERS

Escalier d'accès aux étages depuis le sous-sol : Escalier balancé préfabriqué ou non en béton armé, marches et contremarches talochées et lissées pour recevoir une peinture de sol.

5 TOITURES

5.1 TERRASSES INACCESSIBLES

Terrasse de toit : Plancher dito 3.3 avec complexe d'étanchéité intégrant le pare vapeur, l'isolant thermique et le revêtement d'étanchéité. Protection par gravillon de rivière roulé. Gargouilles et équipements nécessaires au bon écoulement des eaux pluviales.

6 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS

6.1 DESCENTES D'EAUX PLUVIALES ET CHUTES D'EAUX USEES

EP extérieures des bâtiments : Descentes d'eaux pluviales en zinc naturel y compris boîtes à eau. Pied des descentes EP par dauphin en fonte et regards en pied de chute.

EU – EV- EP intérieures des bâtiments : Chutes d'eaux usées, eaux vannes et eaux pluviales en PVC dans les gaines technique des logements.

Evacuation EP- EU et branchements : cf. 7

7 RESEAUX ENTERRES

Eau potable: Raccord au domaine public par canalisation enterrée en polyéthylène haute densité et compteur général dans regard rue Fontaine Ecu en accord avec les services de la ville de Besançon.

Canalisations EU-EV: Réseau d'évacuation en tuyau PVC. Tous les diamètres EP-EU sont suivant étude avec regards de visite.

Eaux usées et eaux de pluie : Raccord à l'égout public suivant réglementation de la ville.

Gaz : Raccord au domaine public et coffret selon étude en accord avec GDF.

Electricité : Raccord au domaine public et coffret selon étude en accord avec EDF.

Télécommunications : Raccord au réseau existant en souterrain en accord avec France Telecom.

B/ LES LOGEMENTS : ANNEXES ET INTERIEURS

B1/ LES ANNEXES DES LOGEMENTS

8 TERRASSES PRIVATIVES - BALCONS

Terrasse = plateforme découverte reposant en partie ou en totalité sur un corps de bâtiment, un sous-sol ou sur un terre plein (à la différence du balcon qui est totalement en surplomb et en saillie de la façade)

8.1 TERRASSES RDC

Terrasse RDC (selon plan): Fondation suivant étude béton et nivellement du fond de forme. Mise en place d'un dallage armé de 12 cm environ selon étude. Finition par dalles 50x50x5 en gravillons de ciment blanc STRADAL ou similaire. Teintes différentes selon choix de l'architecte.

8.2 TERRASSES EN ETAGE

Terrasses (se situant au-dessus d'une partie habitable): Structure béton selon étude. Protection de l'étanchéité par dalles de dimensions 50cm x 50cm x 5 cm d'épaisseur reposant sur plots réglables. Relevés d'étanchéité en périphérie et sorties d'eaux raccordées aux EP et aux trop pleins suivant plans.

Gardes corps mixtes en béton et aluminium thermo laqué: Gardes corps en béton armé cintrés et droits selon plans. D'une hauteur d'environ 60 ht du sol sur lequel repose un garde corps en aluminium thermo laqué à facette composé d'une main courante ou deux lisses filantes intermédiaires. Potelet intermédiaire avec platine de fixation. Coloris au choix de l'architecte.

Garde corps en aluminium a facettes vitrées (en R+3): Comprenant une main courante, deux lisses intermédiaires et un remplissage vitré Stadip ou techniquement équivalent.

Peinture garde corps béton: Idem 2.6.

8.3 BALCONS

Sol: Structure en béton armé selon étude. Parement dressé et finement taloché. Deux couches de peinture de sol résistante de type polyuréthane ou similaire. Coloris au choix de l'architecte. Evacuation des EP et pissettes.

Gardes corps mixtes en béton et aluminium: Idem 8.2.

Peinture 2 faces et sous faces de balcons: Après préparation des surfaces béton, application d'une peinture type PLIOLITE satinée.

8.4 SEPARATIFS TERRASSES, BALCONS

Mitoyenneté sur balcons selon plan: Pare vue par remplissage en lame de bois sur structure en acier laqué.

8.5 SEPARATIFS VEGETAUX-JARDINIERES

L'ensemble des séparatifs des emprises privées sera réalisé suivant les plans d'espaces verts.

9 CAVES

Sols, murs, plafonds: Idem parking 10.1

Portes: Huisserie métallique avec porte à âme pleine bois pré peinte et serrure de sûreté avec barillet sur organigramme.

Eclairage et prise de courant: Un point lumineux et une prise de courant

10 PARKINGS – GARAGES

10.1 PARKINGS SOUS-SOL NON BOXES ET CIRCULATION COMMUNE

Sols: Tout venant compacté recevant un complexe de finition enrobé ou béton, places délimitées par marquage au sol.

Murs: Béton brut ou maçonnerie d'aggloméré brut selon étude béton.

Plafond: Isolant de type flochage ou plaque en protection thermique et coupe feu des zones habitables suivant localisation.

Eclairage des circulations: De type RAFT de chez CLAUDE ou similaire.

10.2 PARKINGS SOUS-SOL BOXES

Sols, murs, plafonds : Idem 10.1

Portes de boxes : Ensemble d'environ 2,30 x 2,15 m de ht selon plans. Porte métallique basculante en tôle nervurée laquée blanc en usine de type DL NOVOFERM ou techniquement équivalent. Guidage par rails horizontaux.

10.3 PARKINGS AERIENS

Sols : Finition par complexe d'enrobé ou béton avec places délimitées par marquage au sol.

Eclairage : Par bornes extérieures ou candélabres ou éclairage selon le plan paysagé.

B2/ LES INTERIEURS DES LOGEMENTS

11 FERMETURES ET OCCULTATIONS

Volets roulants des logements : L'occultation se fait par un tablier PVC blanc en alu laqué. Le coffre du tablier roulant se situe au-dessus de l'ouvrant avec commande de manœuvre « montée-descente ». Ce coffre en profilé PVC blanc est intégré dans la menuiserie monobloc avec face démontable et isolation intérieure.

Volets roulants des baies coulissantes alu (uniquement dito plan): Idem que ci-dessus.

Garde-corps des fenêtres (dito plan) : Vitrage feuilleté règlementaire de type STADIP ou similaire reposant sur une allège béton. La hauteur totale sera conforme à la sécurité des personnes en protection de chute.

12 MENUISERIES EXTERIEURES

12.1 FENETRES ET PORTES FENETRES

Cadres dormants et vitrages de tous les logements : En PVC blanc avec vantaux ouvrant tous à la française (OF), les fenêtres sont aussi oscillo battant (OB) selon indications des plans. Les allèges sont fixes en béton ou en vitrage clair feuilleté de type Stadip ou similaire selon plans. Vitrage thermique suivant normes.

Cadres dormants et vitrages des coulissants dito plan: En aluminium laqué blanc à rupture de pont thermique. Vitrage thermique suivant normes.

13 MENUISERIES INTERIEURES

13.1 PORTES PALIERES

Tous les logements : Blocs portes palières (env. 0,93x2,04) à huisserie en bois exotique avec vantail en finition stratifié deux faces. Serrure 3 points avec cylindre de sécurité sur organigramme. Seuil à la suisse, entrebailleur, butée de porte et viseur optique en laiton.

13.2 PORTES INTERIEURES

Séjours selon plan : Bloc porte 2 vantaux inégaux postformés à petit bois (env.1,26x2,04). Huisserie métallique. Porte de style en fibre compressée pré peinte avec un panneau en partie basse et petits bois assemblés en partie haute pour vitrage clair formant six carreaux. Serrures à bec de canne à larder et béquilles de la ligne Jazz de Bezault ou similaire.

Cuisines et certains séjours selon plan : Idem porte séjour ci-dessus sauf bloc porte 1 vantail (env.83x2,04).

Portes (restantes) de distribution: Blocs portes composés d'une huisserie métallique et d'une porte de style en fibre compressée prépeinte à 3 panneaux pleins à traverse haute droite. Serrure à condamnation pour wc et sdb selon plans. Béquilles de la ligne Jazz de Bezault ou similaire.

13.3 PLACARDS

Placards de rangements et rayonnage dans tous les logements selon plans :

Portes deux vantaux coulissantes sur rail en panneau mélaminé deux faces avec encadrement métallique laqué (coloris au choix suivant gamme). Rail bas et patin de guidage habillé en partie haute. Rayonnage de placard en panneaux mélaminés sur crémaillères avec une tringle penderie en barre inox fixée sous rayonnage pour les placards de longueur supérieurs à 1 m.

13.4 TRAPPE DE VISITE GAINES TECHNIQUES

Gaines techniques intérieures aux logements : Trappes démontables avec un cadre dormant en bois dur et un panneau de particule ou similaire en façade.

14 CLOISONS (type plâtre)

14.1 CLOISONS DE DISTRIBUTION

Cloisons de distribution dans tous les logements : Cloisons de type PLACOSTIL de 72 mm ou équivalent avec isolant phonique intérieur.

Cloisons des SDB : Les parements intérieurs sont de type (hydrofuge) Placomarine de chez Placoplâtre ou équivalent pour améliorer l'étanchéité des parois. Le restant est idem aux cloisons de distribution ci-dessus.

14.2 GAINES TECHNIQUES ET CAISSONS

Cloisonnements des gaines techniques des logements : Idem 14.1 avec supplément de plaque suivant normes phonique.

Caissons cache tuyaux : En vertical et horizontal (soffite) au plafond ou au sol pour passage des conduits. Peinture idem que le plafond suivant plan.

15 SOLS ET PLINTHES

15.1 CHAPE ET ISOLANT PHONIQUE

Logements : Chape d'environ 3,5cm reposant sur plancher béton avec isolant phonique par film souple de type ASSOUR ou similaire.

15.2 PARQUETS

Chambres : Revêtement de sol haut de gamme de type Quick Step Eligna 800 Uniclic ou similaire en lames stratifié de 8mm d'épaisseur et de classement U3 P3. La pose est de type flottante avec plinthes assorties. Teinte au choix dans la gamme proposée. Finition par profil aluminium ton bois d'arrêt de parquet.

Placards intérieurs des chambres : Idem sol chambre.

15.3 CARRELAGES

Séjour, cuisine, wc, bains, dégagement, hall et placards attenants : Carrelage 30/30 en pose collée sur chape. Coloris au choix sur gamme proposée. Plinthes de même série que le sol. Profilé d'arrêt des carrelages en aluminium anodisé naturel.

16 REVETEMENTS MURAUX ET PLAFONDS

16.1 FAÏENCE

Baignoire : Carreaux de faïence couleur compris listel sur la périphérie sur une hauteur de 2 ml, comprenant jupes et paillasse de baignoire. Habillage faïence du tablier de baignoire y compris trappe de visite technique.

Douche (en option) : Carreaux de faïence couleur toute hauteur au dessus du receveur compris listel.

Cuisines : Carreaux de couleur d'une hauteur d'environ 60 cm au-dessus de l'évier.

16.2 PAPIERS PEINTS

Sans objet

16.3 PEINTURES

Murs : Peinture murale blanche de finition satinée.

Plafonds : Après préparation, une couche d'impression et deux couches de peinture mate blanche.

Portes de distribution, cadre dormant, et toutes les menuiseries bois en général : Impression et deux couches de peinture satinée.

Canalisations apparentes PVC: Peinture deux couches de finition.

Caissons cache tuyaux : Idem aux murs.

17 EQUIPEMENTS SANITAIRES

17.1 MEUBLES ET APPAREILS SANITAIRES

Cuisine : -Evier en céramique blanc de 120 cm x 60 cm. Deux bacs, un égouttoir, un vidage et siphon.

-Meuble bas sous évier finition mélaminé blanc, 3 portes avec étagères.

Sdb (sanitaire selon plans) :

-Baignoire de Ideal standard ou similaire de dimension 170 x 75cm avec choix de couleur proposé. Plaque d'insonorisation et vidage automatique à câble. Support mural fixe avec flexible et douchette.

- Meuble vasque en panneau stratifié deux portes de largeur 70, 105, 140cm suivant logement, comprenant une vasque céramique encastrée par dessus. Choix de couleur dans la gamme proposée. Miroir et bandeau lumineux intégrés.

- Lavabo sur colonne de Ideal standard ou similaire avec choix de couleur proposé.

- Douche comprenant receveur en grès de Ideal Standard ou similaire de dimension suivant plans 90x90 ou 90x75. Choix de couleur proposé.

WC: Ensemble comprenant une cuvette céramique blanche, un réservoir silencieux de type GEBERIT ou similaire avec mécanisme complet et un abattant double blanc.

17.2 ROBINETTERIES

Cuisine : Mitigeur manuel à bec orientable GROHE ou similaire.

Sdb : -Mitigeur avec disques céramiques de type GROHE ou similaire sur l'ensemble des appareils.

Douche (option) : - Robinetterie mitigeuse dans la même gamme GROHE ou similaire.

WC : Robinet d'arrêt pour WC.

Robinets en 'attente : Deux unités, lave-vaisselle et lave-linge.

17.3 CANALISATIONS ET TUYAUTERIES

Alimentation eau froide : Départ de la gaine technique des communs et distribution des logements suivant étude technique.

Alimentation eau chaude : Départ des chaudières murales par canalisation en tube cuivre et distribution suivant étude technique.

Evacuations : Les chutes et évacuations d'eaux usées et eaux vannes en gaine technique intérieur logement sont en PVC suivant étude technique.

18 EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

18.1 APPAREILLAGES

Appareillage indicatif. Le détail précis est conforme aux normes et **selon plans électriques** :

	Point Lumineux	Tel - TV	PC 16 A + T	PC 32 A + T	PC 16 A + T SPE
- Séjour	1	1Tel / 1 TV	6		
- Chambre	1	1Tel / 1(TV CH1)	3		
- Cuisine	1(Mur) +1(Plaf.)	1 Tel	6	1	2(cf.plans)
- Salle de bains	1(Mur) +1(Plaf.)				1(cf.plans)
- Entrée+degt	1- 2 ou 3 (cf. plans)		1		
- WC	1				
- Cellier	1(cf.plans)		1(cf.plans)		1(cf.plans)
- Terrasse	1		1		
- Cave	1		1		

Entrée : Un combiné avec secret de communication et bouton de commande de gâche pour enclencher l'ouverture de la porte de hall. Pré-câblage vidéo. Une sonnerie située dans l'entrée et un bouton poussoir lumineux porte étiquette près des accès logements.

Terrasses : 1 point lumineux en simple applique et 1 prise de courant étanche par appartement.

Nota :

-Les appareillages seront de type Série Initia blanc de chez ARNOULD ou similaire.

-Les prises PC 16A+T spécialisées L.L, S.L, L.V, peuvent être situées en salle de bains si la prise et l'appareil lui-même sont hors des volumes de sécurité électrique interdit.

19 CHAUFFAGES ET EAU CHAUDE SANITAIRE

19.1 GAZ

Tous les logements : Le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire seront assurés par des chaudières mixtes individuelles murales à ventouse horizontale fonctionnant au gaz naturel. La distribution sera assurée en tube polyéthylène. Robinet à obturation automatique intégré (ROAI) pour gazinière.

19.1.1 CHAUDIERE

Dans cuisine des T2 : Chaudière murale à ventouse avec production d'eau chaude sanitaire par micro accumulateur incorporé de marque CHAPPEE ou équivalent.

Dans cuisine des T3, T4, T5 : Chaudière murale à ventouse de marque CHAPPE ou équivalent. Production d'eau chaude par ballon à accumulation de 60 litres.

19.1.2 RADIATEURS

Logements (implantation plan selon étude thermique) : Radiateurs acier pré peints blancs et habillés de marque CHAPPEE ou similaire. Radiateur sèche serviette blanc en salle de bains. Robinetterie thermostatique suivant étude thermique.

20 VENTILATION

20.1 STATIQUE (Naturelle)

Sans Objet.

20.2 MECANIQUE

Logements : Ventilation mécanique contrôlée (VMC) à système d'extraction simple flux. Bouches d'extractions à débit autoréglables pour cuisines, salles de bains et wc. Entrées d'air acoustiques autoréglables situées sur les coffres de volets roulants des séjours (2 unités de 22m³/h) et chambres (1 unité de 30m³/h) selon étude aérodynamique.

C/ LES PARTIES COMMUNES

CI/ LES INTERIEURS

21 ACCES DES IMMEUBLES

21.1 CONTROLE D'ACCES ET INTERPHONIE

Porte d'entrée de hall d'immeuble (la 1^{er} porte en entrant dans l'immeuble): Entrée d'immeuble formant SAS avec ouverture par ventouse électromagnétique. Gâche électrique commandé par clavier digicode à défilement et reliée à une horloge. Serrure pour le service postal (PTT).

Platine sur porte d'entrée de hall (la 1^{ère} porte en entrant dans l'immeuble) : Platine audio en inox anti-vandalisme, y compris boutons poussoirs d'appel porte étiquettes lumineuses, bloc électronique HP-micro, digicode à défilement en version encastrée. Possibilité de verrouillage de porte à l'aide d'une horloge programmable. Système vidéo intégré (uniquement pré câblage de liaison).

Porte d'entrée des communs (la 2^{ème} porte en entrant dans l'immeuble): Système VIGIK par badge avec ouverture par ventouse électromagnétique. Un badge par logement.

Porte automatique commune de parking : Porte basculante conforme en tous points aux normes de type TRAFIMATIC de NOVOFERM ou similaire. Commande d'ouverture par émetteur récepteur radio de type NOVOPASS 1000 ou similaire. Un émetteur par logement.

21.2 L'ENTREE ET SES EQUIPEMENTS

Portes d'entrée du hall (sas) : Ensemble en aluminium ou acier laqué avec vitrage Stadip ou similaire. Ferme porte hydraulique et poignée décorative double en alu brossé.

Murs et plafond : Revêtement mural en peinture, toile ou habillage stratifié décoratif selon choix de l'architecte. Plafond suspendu comprenant une isolation en laine minérale destiné à être peint selon choix de l'architecte.

Sol : Carrelage Grès cérame décoratif 30x30 de classement U4P3, poli ou mat selon choix de l'architecte. Plinthes assorties.

Boîtes aux lettres : Boîtes individuelles en bloc modèle anti-effraction de type SKARN de SIRANDRE ou similaire. Coloris au choix de l'architecte.

Tableau d'affichage : Tableau en cadre acier plié laqué anti-vandalisme de type SIRANDRE ou similaire. Vitrage plexi et serrure de sécurité.

Corbeille et miroir : Corbeille murale en acier laqué anti-vandalisme de type BG 20 de SIRANDRE ou similaire. Glace miroir avec cornière en aluminium laqué d'une dimension approximative de 1,20x2,50. Les coloris sont au choix de l'architecte.

Eclairage : Applique de type SEDAP ou similaire. Commande par détecteur de mouvement en plafond ou en applique selon choix de l'architecte, y compris en circulation commune.

Tapis d'accueil d'entrée : Tapis de type Triobrush de chez UDIREV ou équivalent.

22 CIRCULATIONS COMMUNES PALIERS ET ETAGES

22.1 PALIERS ET CIRCULATIONS R-1 ET RDC

Sols : Carrelage Grès cérame décoratif 30x30 de classement U4P3, poli ou mat selon choix de l'architecte. Plinthes assorties.

Murs et plafond : Mur enduit recevant un revêtement décoratif de type MURASPEC ou similaire au choix de l'architecte. Plafond suspendu en dalle 600/600 de type Rockfon ou similaire.

Eclairage : Idem 21.2, avec en plus au droit de chaque porte palière, un mini spot commandé par détecteur de mouvement en plafond.

22.2 PALIERS ET CIRCULATIONS DES ETAGES

Sols : Revêtement de sol textile en velours de type FLOTEX Lés de BONAR FLOORS ou similaire et selon choix de l'architecte.

Murs et plafonds : Idem 22.1

Eclairage : Idem 22.1

22.3 CAGE D'ESCALIER

Sols : Peinture résistante spécial sol de type RUBSON ou similaire. Coloris selon choix de l'architecte.

Murs et plafonds : Projection décorative sur mur de type ZOLPERLE de ZOLPAN ou similaire. Plafond en peinture acrylique mate.

Main courante au droit des escaliers fixée sur parois : Lisse en tube acier laqué rond avec support en col de cygne scellé dans la maçonnerie.

Eclairage : Hublot de type Prestichoc IP 447 ou similaire. Commande sur minuterie par bouton poussoir lumineux.

23 LOCAUX COMMUNS

23.1 LOCAL VIDE ORDURES

Murs et sols : Carrelage Grés cérame mat 20x20 avec plinthes à gorge sur chape ou dalle finie et carrelage murale en Grés cérame mat 20x20 d'une hauteur d'environ 1,20 pour l'hygiène et l'entretien. Peinture brillante lessivable sur le restant de la hauteur.

Porte métallique : Deux vantaux simple peau en acier avec traitement anti-rouille et finition laqué de dimension totale d'environ 1,30 x 2,00 m de ht.

Eclairage : Points lumineux avec protection antivandale. Détecteur de présence et minuterie.

23.2 LOCAL EAU ET VELO

Murs et sols : Peinture de sol résistante et peinture brillante lessivable sur le restant de la hauteur.

Porte : Métallique un vantail simple peau en acier avec traitement antirouille et finition laquée. Béquille double en aluminium poli

Eclairage : Point lumineux avec inter minuteur.

24 EQUIPEMENTS COMMUNS GENERAUX

24.1 RESEAUX TELEVISION –TELEPHONE - INTERNET

Télévision: Une antenne parabolique collective, fixé sur mat en duralinox ou similaire, permettant de recevoir notamment les chaînes courantes. (1, 2, 3, 4, 5 et 6). Des équipements amplificateurs, convertisseurs et coupleurs sont prévus pour optimiser la qualité d'image TV.

Téléphone: Installation en attente de raccordement par le service France Télécom. Souscription possible de nombreux bouquets de chaînes de télévision numérique par le joncteur téléphone selon les conditions de l'opérateur de téléphonie. Le boîtier de téléphone dit joncteur téléphonique se situe dans la cuisine, le séjour et toutes les chambres.

Internet : Réception possible d'un haut débit Internet dans toutes les pièces (chambres, séjour, cuisine) via le joncteur téléphonique selon les conditions de l'opérateur choisi.

24.2 ALIMENTATION EN EAU

Compteur d'abonnés : Les compteurs seront fournis et installés par la société de comptage **sur demande exclusive de l'abonné et après accord de la copropriété**, situés dans la gaine technique commune.

Colonnes montantes : En tube cuivre calorifugé dans la gaine technique commune sur paliers avec piquage pour alimenter les logements comprenant notamment une manchette en attente pour futur compteur.

Compteur général : Pose du compteur général et branchement réalisé par le concessionnaire dans un regard situé en limite de copropriété rue Fontaine Ecu.

24.3 ALIMENTATION ELECTRIQUE

Compteur individuel : Compteurs logements dans les tableaux d'abonnés à poser par EDF à la demande du client, **après remise des consuels**. Liaison avec un boîtier de téléreport suivant branchement EDF.

Colonnes montantes : Alimentation des logements par les colonnes montantes électriques dans les gaines techniques communes.

24.4 ALIMENTATION GAZ

Coffret gaz extérieur: Sa liaison avec la colonne montante gaz sera protégée et ventilée selon la réglementation en vigueur.

Colonne montante : En acier dans la gaine technique des paliers avec piquage pour alimenter les logements comprenant notamment une manchette en attente pour futur compteur.

Compteurs d'abonnés : Les compteurs seront fournis et installés par le fournisseur d'énergie gaz **sur demande exclusive de l'abonné, après remise des qualigaz**.

24.5 GROUPE VMC

En toiture terrasse : Extracteur VMC de type simple flux dans caisson. Alimentation électrique de chaque extracteur depuis l'armoire des services généraux correspondante.

24.6 PLACARDS TECHNIQUES

A tous les niveaux : Encadrement en ossature bois dur. Portes en panneaux de particules reposant socle fixe en partie basse et imposte filant en partie haute. Portes pour réseaux EDF, Service Généraux, Téléphone, TV, Gaz, Eau, avec fermeture par batteuses.

24.7 ORGANIGRAMME SERRURERIE

La même clef ouvre votre porte palière, la porte du hall de l'immeuble, la boîte aux lettres, et toutes les portes des parties communes (sauf garage individuel).

C2/ LES EXTERIEURS

25 ECLAIRAGE EXTERIEUR

Entrée des bâtiments: Hublots avec lampe fluo compacte 23W ou similaire.

Cheminement piéton : Balisage par bornes lumineuses sur commande crépusculaire

Eclairage des parkings aérien : Luminaire de type résidentiel sur mâts d'environ 4 mètres avec lampe ou bornes lumineuses suivant aménagement extérieur.

26 VOIRIES ET CHEMINEMENTS PIETONS

Les allées seront réalisées en enrobé, béton ou stabilisé ou matériaux similaires. Les voiries circulables véhicule seront en enrobé.

27 ESPACES VERTS

Zone engazonnée et plantation suivant plan : L'ensemble des terres végétales devra être fertile et contenir une proportion normale de fertilisants (azote, potasse). Ces surfaces seront engazonnées avec des graines en pureté et capacité germinative conformes aux arrêtés du Ministère de l'agriculture.